



EuroMed**Droits**
Pour la défense des droits humains
dans la région euro-méditerranéenne
depuis 1997

Réunion du Comité Exécutif d'EuroMed Droits

Tunis, 23-24 Septembre 2017

Procès-verbal – Pour approbation

La réunion du Comité exécutif fut précédée par des ateliers sur la stratégie 2018-2021, avec le personnel d'EuroMed Droits, ainsi que par des événements autour du 20ième anniversaire de l'association, qui rassemblèrent de nombreux représentants des autorités et de la société civile tunisiennes, le vendredi 22 septembre.

Elle fut suivie de rencontres avec des responsables politiques tunisiens, dont Caid Essebsi, Président de la République tunisienne, Youssef Shahid, Premier Ministre et Mehdi Ben Gharbia, Ministre de la Société civile, le lundi 25 septembre 2017.

PARTICIPANTS

Comité Exécutif (CE) d'EuroMed Droits :

Michel Tubiana (Président), Nabia Haddouche (Vice-présidente), Moataz El Fegriery (Trésorier), Anitta Kynsilehto, Søs Nissen, Wadih Al-Asmar, Messaoud Romdhani, Isaías Barreñada (à compter du samedi 23 septembre, midi).

Invité : Kamel Jendoubi (Président d'honneur)

Secrétariat:

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif), Vincent Forest (Directeur du plaidoyer – le samedi 23 septembre), Søren Toft (Directeur administratif et financier et des ressources humaines), Sarah Gjerding (Responsable du programme genre – samedi 23 septembre matin), Ramy Salhi (Directeur Pays du Maghreb), Lilia Rebai (Directeur des programmes Tunisie) et Christel Décatoire (Secrétaire exécutif, rapporteur).

Excusés:

Membres du CE: Catherine Teule, Raffaella Bolini, Osman İççi, Hamdi Shaqqura

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du CE de mars 2017
2. Rapport du secrétariat - pour approbation
3. Rapport financier – pour approbation
4. Rapport KPMG (sur le fonctionnement administratif et financier) : présentation et discussion
5. Stratégie Genre – pour approbation
6. Décision sur le processus d'élaboration de la stratégie
7. Prochaine Assemblée Générale – pour information et décision
8. Dialogue structuré régional – pour information et discussion
9. Questions relatives aux membres – pour information et décision



1. Accueil, approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du CE de mars 2017

Modérateur: Michel Tubiana

Documents

- 2a. Ordre du jour du comité exécutif
- 2b. Compte-rendu de la réunion du CE de mars 2017

Michel Tubiana a souhaité la bienvenue aux participants et a demandé à ce que la discussion sur la prochaine assemblée générale (point 7. de l'ordre du jour) se tienne à huis clos. L'ordre du jour a été approuvé par le Comité Exécutif.

Décision :

Le procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif en date des 24-26 mars 2017 a été approuvé sans observation.

2. Rapport du secrétariat - pour approbation

Modérateur: Michel Tubiana / Nabia Haddouche

Documents:

- 3a. E.A.R
- 3b. Annexes E.A.R
- 3c. Programme de travail 2017
- 3d. Programme de travail 2018

Marc Schade-Poulsen a fait une présentation des récentes activités du Réseau, recensées dans le dernier E.A.R (documents 3.a et 3.b) couvrant la période d'avril à juin, complétée de commentaires sur l'actualité récente. En voici les points clefs :

- **Statut ECOSOC (NU):** la candidature d'EuroMed Droits est toujours en cours d'examen. En 2018, de nouveaux pays seront élus à la commission des ONG, ce qui pourrait être l'occasion de rencontrer des représentants des pays de la commission au sujet de la candidature.
- **Migration:** EuroMed Droits suit les mécanismes FRONTEX et, à l'instar du programme PIP, voudrait mettre en place des rencontres régionales annuelles, pour discuter de la politique migratoire de l'UE. Par ailleurs, pour l'instant, aucun financement n'a pu être mobilisé pour travailler sur un réseau sous-régional, Turquie – Jordanie – Liban.
- **Droits économiques et sociaux:** des rapports ont été produits mais aucun fonds n'a été encore levé pour travailler sur ce sujet. Néanmoins, ce thème pourrait être maintenu comme objectif dans la stratégie 2018-2021.
- **Algérie :** l'examen périodique universel de l'ONU a conduit à la formulation de recommandations pour changer les lois sur les associations, ce qui avait été préconisé par EuroMed Droits dans les documents préparatoires. Ensuite, une mission à Tindouf est prévue à l'automne mais un accord préalable du Polisario est requis et n'a pas encore été obtenu.
- **Égypte:** une réunion intéressante s'est tenue à Rome en mai, bien que perturbée par la présence d'intrus. Une mission discrète de terrain est programmée en Égypte début novembre.
- **Maroc:** un chargé de programme dédié a été récemment recruté. EuroMed Droits souhaite lancer trois groupes de travail d'ici l'automne prochain au Maroc.
- **Tunisie :** un séminaire sur le dialogue tripartite avec l'UE s'est déroulé en juillet. Les remarquables progrès récents en matière de droits des femmes, ainsi que la contribution d'EuroMed Droits à ces avancées, ont également été soulignés. Enfin, la perspective de travailler sur le PASC – Programme

d'Appui à la Société Civile - en 2018 a été évoquée. Ce projet d'envergure pourrait avoir un impact important sur le travail d'EuroMed Droits en Tunisie.

- **Turquie** : des fonds de l'UE pour l'observation de procès viennent tout juste d'être obtenus.
- **Un événement pour célébrer le 20^{ième} anniversaire** se tiendra en octobre à Bruxelles, avec la participation possible de F. Mogherini, Haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Des sujets relatifs au personnel et à l'organisation ont également été évoqués : la fermeture du bureau de Paris en 2019, la restructuration du département administratif, qui a conduit notamment au licenciement de la responsable administrative basée à Paris, le prochain déménagement du bureau de Bruxelles ainsi qu'enfin, le recrutement d'un nouveau Directeur de la Communication, qui prendra ses fonctions début octobre.

Commentaires et discussions:

- Le fait que le Réseau n'ait pas davantage d'activités dans le nord, où il y a pourtant des sujets de préoccupation, a été questionné par des membres du CE. Le lien historique de l'organisation avec l'UE reste par ailleurs une question stratégique. EuroMed Droits doit être présent dans les réseaux européens, au-delà des frontières de l'Union.
- Des membres du CE ont exprimé leur inquiétude concernant la situation politique actuelle en Espagne et le conflit opposant le gouvernement et le mouvement séparatiste catalan. Isafías Barreñada a apporté un éclairage sur le contexte historique de ce conflit et a partagé son analyse des récents événements. Les membres du CE souhaitent suivre cette actualité afin d'être prêts à réagir au besoin.
- La situation des droits humains en Égypte a également été discutée. La situation des militants reste très critique : une nouvelle loi du gouvernement égyptien pourrait les déchoir de leur nationalité, même s'ils résident à l'étranger. Par ailleurs, même si les militants continuent de recevoir des soutiens financiers, dont ceux des États-Unis et de l'UE, cette loi pourrait conduire à l'interdiction des activités mêmes des ONG. Des avancées sont néanmoins à souligner aux États-Unis : en utilisant le Magnitsky Act, deux officiers accusés de torture pourraient faire l'objet de sanctions. Un des enjeux d'avenir consiste à favoriser la structuration d'un réseau des militants égyptiens résidant à l'étranger et de leurs soutiens.
- Des membres du CE regrettent qu'il n'y ait pas de membre libyen au sein du Réseau. Ceci résulte du fait, tout d'abord, qu'EuroMed Droits n'a pas réussi à lever de fonds pour travailler sur la Libye, ensuite, que le Réseau estime ne pas avoir une connaissance suffisante des associations des droits humains libyennes et, enfin, que la situation des associations en Libye est très instable.

3. Rapport financier – pour approbation

Modérateur : Moataz El Fegjery

Documents:

- 4a. Rapport financier 2016 (à signer)
- 4b. Commentaires de l'audit Deloitte sur le rapport annuel
- 4c. Rapport financier et budgétaire 2016 - 2018
- 4d. Point sur les levées de fonds

Søren Toft a parcouru en séance le rapport financier annuel ainsi que les documents associés (documents 4a., 4b.). La stabilité du niveau global des dépenses a été soulignée. Il a également été mis en évidence que la part des financements par projet, par rapport à celle du financement de base, dans le financement global, a augmenté depuis 2016. Cette tendance devrait se poursuivre en 2018, ce qui va réduire les marges de manœuvre de l'organisation en matière de gestion budgétaire.

Søren Toft a également présenté le budget prévisionnel 2018 (document 4c.).

EuroMed Droits a élaboré un ambitieux scénario cible en matière de financement pour 2018. Les candidatures ont déjà été déposées pour 90% des financements non sécurisés. Dans ce scénario, le coût des activités et de la masse salariale augmenteraient en corrélation avec les nouveaux projets à mettre en œuvre, dont notamment celui du « Hub » régional pour un dialogue structuré ». Les coûts administratifs devraient quant à eux rester stables, notamment en raison de la fermeture du bureau de Paris.

Commentaires et discussions:

- Des membres du CE ont demandé des précisions sur la composition des revenus pour les prochaines réunions, afin de comprendre quel montant provient de chaque bailleur de fonds (Sida, Danida, UE,...). La contribution des principaux donateurs a été rappelée. Il demeure également stratégique de ne pas devenir trop dépendant des financements européens.
- Des membres du CE ont demandé des précisions concernant la hausse de la masse salariale affichée dans le budget prévisionnel. Ils ont rappelé leur soucis de ne pas trop augmenter le personnel permanent, afin d'éviter les problèmes que pourrait causer une réduction des recettes et afin de ne pas accroître la charge administrative.
Les membres du CE mesurent que cet accroissement du personnel pourrait également fortement impacter l'organisation ainsi que le travail avec les partenaires. Le management a été interpellé sur la façon dont il entendait gérer ces changements. Le secrétariat a admis que cette croissance potentielle ainsi que l'intégration du travail dans les pays du Maghreb avec les autres activités du Réseau étaient des défis sur lesquels il allait falloir travailler.

Décision:

Le rapport financier 2016, les commentaires d'audit sur le rapport annuel 2016 ainsi que le budget 2016-2018 ont été approuvés par le CE.

4. Rapport KPMG (sur le fonctionnement administratif et financier) : présentation et discussion

Modérateur: Wadih Al-Asmar

Documents:

- 5a. Rapport KPMG (en anglais)
- 5b. Synthèse du rapport KPMG (en français)
- 5c. Commentaires de ERM sur le rapport

L'examen du management et du contrôle internes, réalisé par KPMG, faisait partie du processus d'évaluation de Sida. Marc Schade-Poulsen a présenté les conclusions du rapport KPMG, en a souligné les très bonnes conclusions et s'est arrêté sur deux recommandations clefs de l'auditeur :

- La mise en place d'un système de management des risques et d'un registre des risques
- La définition d'une politique et d'un système d'alerte anti-corruption

Le management d'EuroMed Droits valide la première recommandation et devrait commencer à travailler sur un système de management des risques, d'ici la fin de l'année, avec l'appui de stagiaires. Concernant la seconde recommandation, le management est en effet d'accord pour développer les mesures anti-corruption existantes mais estime qu'il serait disproportionné de créer une politique et un système d'alerte anti-corruption en tant que tels, dans la mesure où le secrétariat manipule peu d'argent.

Commentaires et discussions:

- Les membres du CE ont accueilli avec satisfaction les très bons résultats du rapport et ont approuvé les recommandations formulées par l'auditeur.
- Ils ont admis que l'organisation pourrait tirer profit de la mise en place d'un système de management des risques ainsi que d'un registre des risques. Cependant, des membres du CE ont recommandé une approche simple et au cas par cas, dans la mesure où il est impossible de bâtir un système couvrant l'ensemble des risques.
- En ce qui concerne la politique anti-corruption, les membres du CE ont approuvé la position du management et certains ont souligné que le véritable risque n'était pas la corruption mais le détournement de fonds.

5. Stratégie Genre – pour approbation

Modérateur: Anitta Kynsilehto

Documents:

- 6a. Stratégie de plaidoyer du programme genre 2016-2018
- 6b. État d'avancement de l'intégration de la dimension genre

Nabia Haddouche a fait une brève introduction puis laissé la parole à Sarah Gjerding, qui a présenté les progrès effectués en matière d'intégration de la dimension genre (IDG), par rapport aux orientations fixées par la stratégie genre et intégration de la dimension genre approuvée par le CE en juin 2016. Des suggestions pour le futur ont également été formulées, dont notamment :

- Accroître les responsabilités des référents politiques (membres du CE) dans la mise en œuvre de l'intégration du genre dans leurs groupes de travail et programmes
- Discuter des progrès, défis et futures actions à chaque réunion du CE
- Planifier et mener un audit genre en 2017-2018
- Dédier des ressources spécifiques (dont budgétaires) pour travailler sur l'intégration du genre
- Consolider la commission pour l'intégration du genre du groupe de travail genre et s'assurer de sa contribution à l'intégration du genre dans la prochaine stratégie d'EuroMed Droits et à l'audit genre
- Développer des ateliers de formation/sensibilisation pour les organisations membres

Commentaires et discussions:

Qu'est-ce que l'intégration de la dimension genre?

- Il a été rappelé que l'IDG et que les violences sexistes ne concernent pas uniquement les femmes mais également les hommes. À titre d'exemple, les hommes sont les premières victimes de violence sexuelle en Syrie. Par ailleurs, l'intégration de la dimension genre comprend également les droits des personnes LGBT.
- L'IDG consiste à évaluer comment les relations entre les hommes et les femmes impactent les questions relatives aux droits humains. Cela implique également de travailler sur les inégalités historiques et structurelles entre hommes et femmes, afin de réduire les disparités entre les sexes.

Le groupe de travail genre

- Ce groupe de travail a pour mission de lutter contre les violences faites aux femmes mais joue également un rôle de promotion de l'IDG dans le reste du réseau. Les membres du CE ont discuté de l'ambiguïté de ce double rôle, qui induit une certaine confusion chez nos membres. Ils ont débattu de la possibilité de traiter séparément les deux sujets.
- La composition actuelle du groupe (uniquement des femmes) a également fait l'objet de discussion : certaines femmes du groupe ont exprimé le besoin de n'échanger qu'entre pairs. Mais cette posture est-elle cohérente avec une approche d'intégration de la dimension genre ? La possibilité d'intégrer des hommes au groupe de travail, à l'avenir, a été discutée.

La promotion de l'intégration de la dimension genre au sein du Réseau

- Afin de promouvoir l'IDG dans les groupes de travail et au sein du Réseau, des membres du CE ont insisté sur le fait que cette question devait être traitée à la fois à un niveau organisationnel et au niveau des programmes.
- Concernant les groupes de travail, certains membres du CE pensent qu'il faut privilégier une approche pragmatique et au cas par cas : il faut considérer ce que chaque groupe de travail est prêt à faire en la matière, dans ses actions en cours et dans sa façon de travailler.
- La promotion de l'IDG parmi les membres est également un axe stratégique, qui doit être renforcé.
- Au niveau politique, il a été suggéré d'attribuer la question de l'IDG, d'une part, et celle de la promotion des droits des femmes, d'autre part, à deux référents distincts au sein du CE.
- Le fait de traiter séparément l'IDG et les violences faites aux femmes pourrait par ailleurs permettre de lever de nouveaux fonds dédiés à IDG. Le Réseau a en effet besoin de ressources pour traiter correctement cette question. Ne pourrait-on pas travailler sur des projets pilotes et monter en puissance progressivement ?

La stratégie de plaidoyer du programme genre

- L'implication des membres dans la stratégie de plaidoyer devrait apparaître explicitement.
- Elle est construite sur la période 2016-2018 de façon à correspondre à la durée des groupes de travail.

Décisions :

La séparation de la thématique de l'intégration de la dimension genre, du travail effectué par le groupe de travail genre sur la promotion des droits des femmes, sera proposée à l'assemblée générale. La stratégie de plaidoyer du programme genre a été approuvée.

6. Décision sur le processus d'élaboration de la future stratégie du Réseau

Modérateur: Michel Tubiana

Document : 1c. Stratégie en cours d'élaboration

Michel Tubiana a invité les membres du CE à partager leurs points d'accord et de désaccord sur le document stratégique, projet proposé par le secrétariat. Il a été rappelé que la stratégie est a été formulée à l'attention, d'une part, de l'Assemblée Générale et d'autre part, de Sida, qui est un de nos donateurs stratégiques.

Commentaires et discussions:

Sujets à ajouter/développer dans la stratégie

- **Justice:** cette thématique devrait apparaître dans la nouvelle stratégie comme une ambition pour le Réseau. EuroMed Droits dispose déjà d'une base (méthodologie, termes de référence) pour travailler sur ce sujet. Il semble qu'il y ait des attentes chez les membres sur cette thématique. Il a par ailleurs été rappelé que l'UE déploie d'importants programmes par pays sur le thème de la justice. Le fait de travailler à un niveau régional ou bien par pays a été débattu. Impliquer les membres et trouver un thème de travail commun (ex : les lois d'exception) constituent les principaux défis liés à cette thématique.
- **Discriminations:** le document stratégique devrait situer le débat sans conclure. Le thème a besoin d'être structuré. Les droits LGBT, les discriminations religieuses et l'islamophobie ont été évoqués comme thèmes de travail possibles, tant au nord qu'au sud. La question de savoir si le groupe de travail était le format le plus approprié pour travailler sur ce thème a été soulevée.
- **LGBT:** Les membres du CE ont suggéré de faire figurer ce sujet aux rangs des priorités de la nouvelle stratégie. Mais doit-il figurer sous la thématique de travail intégration de la dimension genre ou bien sous celle des discriminations ? L'idée d'organiser un événement parallèle, à l'occasion de l'assemblée générale, pour discuter de cette question a également été évoquée.

- **Droits économiques et sociaux** : l'approche présentée dans le document stratégique doit être élargie : les droits économiques et sociaux recouvrent beaucoup d'autres droits non mentionnés dans le document (le droit au travail, à la santé...). Travailler avec de jeunes militants sur ces questions devrait également faire partie des objectifs. La question de la valeur ajoutée d'EuroMed Droits par rapport aux syndicats, sur cette thématique, a par ailleurs été posée. L'organisation d'un séminaire pour poursuivre la structuration du sujet et lancer le travail a été suggérée.
- **Intégration de la dimension genre et égalité des sexes** : il a été demandé d'inscrire dans le document stratégique, d'une part, que le Réseau rassemble des associations qui ont réussi à changer les lois dans leur pays et d'autre part, que ces thèmes de travail concernent l'ensemble du Réseau. Impliquer les membres et faire en sorte qu'ils s'approprient ces sujets sont des enjeux clés pour l'avenir.
- **Société civile** : il devrait être fait mention dans le document stratégique que les mouvements sociaux se développent fortement dans le sud. La plupart d'entre eux rassemble des jeunes militants et fonctionnent selon de nouvelles méthodes. Un des enjeux consiste à établir comment travailler avec eux et comment les intégrer dans le Réseau. Il a également été dit que le Réseau n'a pas pour but d'intégrer ces mouvements.
- **Campagnes de communication** : il a été demandé pourquoi le Réseau n'utilise pas davantage cet outil.

À propos de la forme et de la structure du document

- Le document n'est pas excessivement long mais devrait tout de même être un peu raccourci.
- La première partie du document stratégique consiste en une présentation du contexte régional. Elle vise à expliquer et à contextualiser les choix stratégiques et les priorités d'EuroMed Droits. Certains membres du CE pensent que cette partie doit être raccourcie, dans la mesure où elle sera forcément incomplète et pourrait soulever des débats inutiles. Il a également été suggéré de renvoyer cette partie en annexe, comme contribution aux débats.
- Pour les nouveaux thèmes (justice, discriminations...), des explications fondant ces nouvelles priorités pour le Réseau devront être ajoutées au document. Pour chacun d'eux, il est également important de préciser dans quel cadre institutionnel les groupes de travail pourront conduire leur plaidoyer.

Consultation des membres

- Si le secrétariat dispose de suffisamment de ressources pour ce faire, adresser une synthèse du document stratégique projet aux membres en les invitant à formuler leurs commentaires avant une date donnée.

Décisions:

Michel Tubiana et Marc Schade-Poulsen vont travailler sur une nouvelle version du document stratégique projet et l'adresser aux membres du CE d'ici fin octobre.

7. La prochaine Assemblée Générale

Modérateur: Michel Tubiana

La prochaine assemblée générale devrait se tenir les 23-24 juin 2018. Elle aura lieu en Europe, dans un lieu à définir en fonction des possibilités de soutien financier pour l'assemblée générale.

La prochaine réunion du CE se tiendra les 16-18 mars 2018, à Beyrouth.

Le reste des échanges ont eu lieu à huis-clos.

8. Le dialogue structuré régional

Modérateur: Søs Nissen

Documents:

7a. Dialogue structuré régional - Note succincte (en anglais)

7b. Dialogue structuré régional - Synthèse de la note succincte

Marc Schade-Poulsen a présenté le projet qui a été soumis à l'UE en réponse à l'appel à propositions intitulé « Une plate-forme régionale pour un dialogue structuré » (documents 7a. and 7b.). Le processus de sélection devrait arriver à son terme d'ici novembre 2017 et le projet démarrer début 2018.

Le projet repose sur un consortium de 6 associations, dont EuroMed Droits en position de chef de file. Un comité de pilotage, composé de 6 membres du consortium et de 6 partenaires, interviendra notamment dans les négociations avec l'UE concernant le forum annuel de la société civile.

Les activités proposées consistent notamment à organiser :

- Un forum civil annuel dont l'objectif premier consistera à dialoguer avec les représentants de l'UE. EuroMed Droits en sera l'organisateur principal.
- Un séminaire annuel dans le sud, dont le but sera de préparer le forum civil mentionné précédemment.
- 4 groupes de travail sur des thèmes proches de ceux qui intéressent EuroMed Droits (la sécurité, le développement économique, le climat, la justice, les migrations...). De nouvelles négociations avec les partenaires doivent avoir lieu afin de préciser la répartition des rôles et des financements au sein du consortium, toujours en suspens.
- Un atelier jeunesse annuel

Une plateforme numérique, incluant un espace de chat et des outils de formation, sera également créée.

Pour mener ce projet, EuroMed Droits embauchera trois personnes à temps plein et un consultant média à temps partiel.

En ce qui concerne les résultats, EuroMed Droits a peu d'attente au plan politique ; mais espère que la plateforme pourra contribuer à renforcer la coordination de la société civile dans la région, ainsi qu'à créer plus d'espaces sûrs/protégés pour le dialogue et le travail de la société civile.

Commentaires et discussions :

Il a tout d'abord été rappelé que s'engager dans ce projet relevait d'une décision stratégique pour EuroMed Droits, afin d'occuper le terrain face à l'UE. Ce positionnement est également cohérent avec le fait qu'EuroMed Droits a organisé des forums civils pendant plusieurs années.

Ensuite, comme le Hub va fonctionner indépendamment du Réseau, la représentation d'EuroMed Droits au comité de pilotage est stratégique. La façon dont les représentants d'EuroMed Droits au comité de pilotage communiqueront avec le CE sera discutée lors de la prochaine réunion du CE.

Les membres du CE ont ensuite discuté les défis et les opportunités que présente cette initiative :

Opportunités :

- Les financements fourniront les ressources pour travailler pendant 3 années.
- Ce projet offrira des opportunités de réseautage et de contact avec de hauts représentants de l'UE.
- Le Réseau pourrait tirer parti de ce projet en créant des synergies (par ex. en y adossant des événements).
- Le Réseau pourrait s'enrichir des membres du consortium sur des thèmes nouveaux, tels que l'environnement.

Défis :

- Rapprocher le Hub et le Réseau, par la participation de quelques membres au projet, est un point clef.

- Les négociations avec les partenaires seront probablement tendues.
- Par ailleurs 10% du budget total restent à financer.
- EuroMed Droits doit adopter le bon positionnement pour ne pas apparaître comme trop dominant face aux partenaires.
- Le cadre du dialogue avec l'UE n'a pas encore été clairement défini. Mais il est important pour le consortium de préserver sa liberté politique dans sa façon de gérer le projet. Certains membres du CE ont également recommandé de rester vigilants quant au fait que le Hub ne devienne pas l'interlocuteur unique de la commission de l'UE.

9. Questions relatives aux membres

Modérateur: Isaías Barreñada

Documents:

8a. Candidature de SCM

8b. Information sur les membres

8c. État des candidatures entre 2015 et 2018

Décision:

La candidature de CSM pour rejoindre EuroMed Droits en tant que membre régulier a été approuvée par le CE.

Revue des membres inactifs

À chaque assemblée générale, le départ des membres inactifs est demandé pour permettre le renouvellement des adhésions.

Une liste de 10 membres inactifs a été passée en revue et fait l'objet de discussions. Ceux-ci seront contactés dans le mois suivant par le secrétariat afin de rappeler les conditions d'adhésion à EuroMed Droits et afin d'obtenir des informations sur leur situation et leur position vis-à-vis du Réseau.



Prochaine réunion du CE les 16-18 mars 2018 à Beyrouth